

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	CHAMPLAIN	Numéro	7510059534
Adresse du site	66, rue des Rondeaux	Hauteur	R+5 (19.5m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/04/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	26/04/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/06/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 40°, 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 40° <3V/m - 200° <4V/m - 290° <4V/m 5G (3500) : 40° <3V/m - 200° <3V/m - 290° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 21.68m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 22.65m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

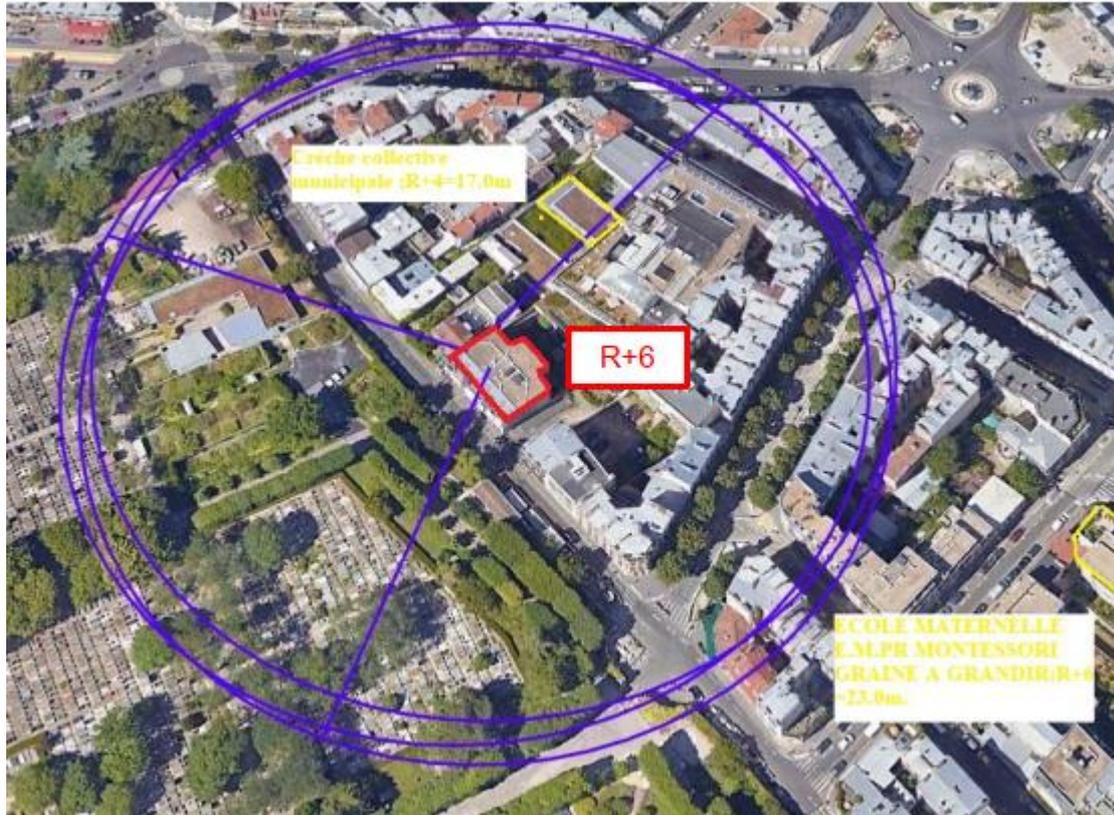
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Création de la zone technique sur la terrasse.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective municipale /Crèche	19 Rue Malte Brun 75020 Paris	17m	Oui	46.79m	3.62 V/m
E.M.PR MONTESSORI GRAINE A GRANDIR/ ECOLE MATERNELLE	13 rue des Rondeaux, 75020 Paris	24m	NON	141.31m	0.02V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

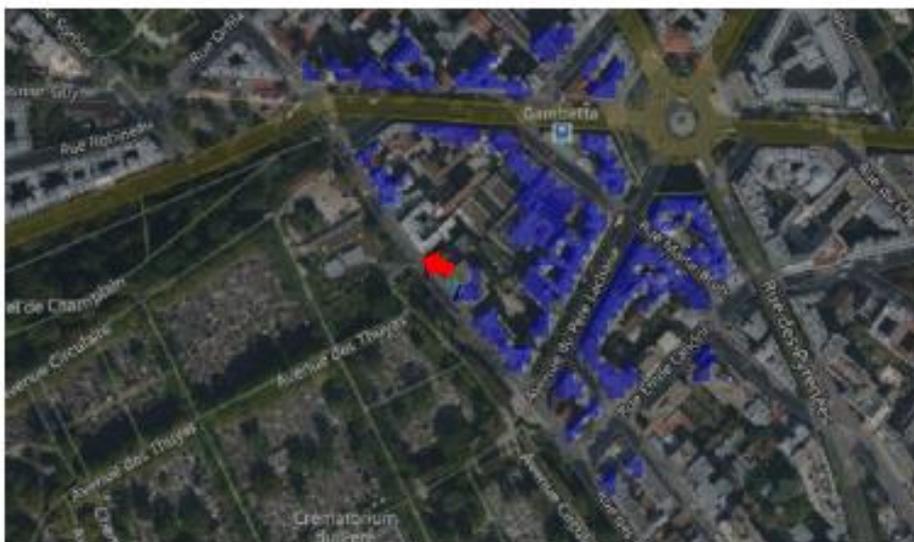
Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 40°	Azimet 200°	Azimet 290°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	17.5 m	17.5 m	17.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

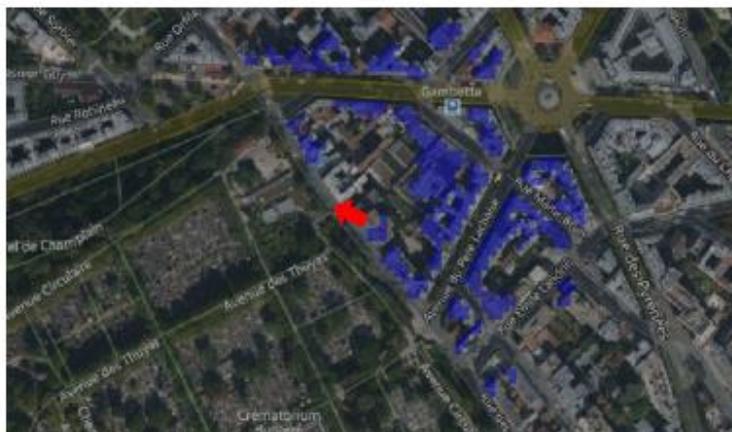
Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	17.5 m	20.5 m	17.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux

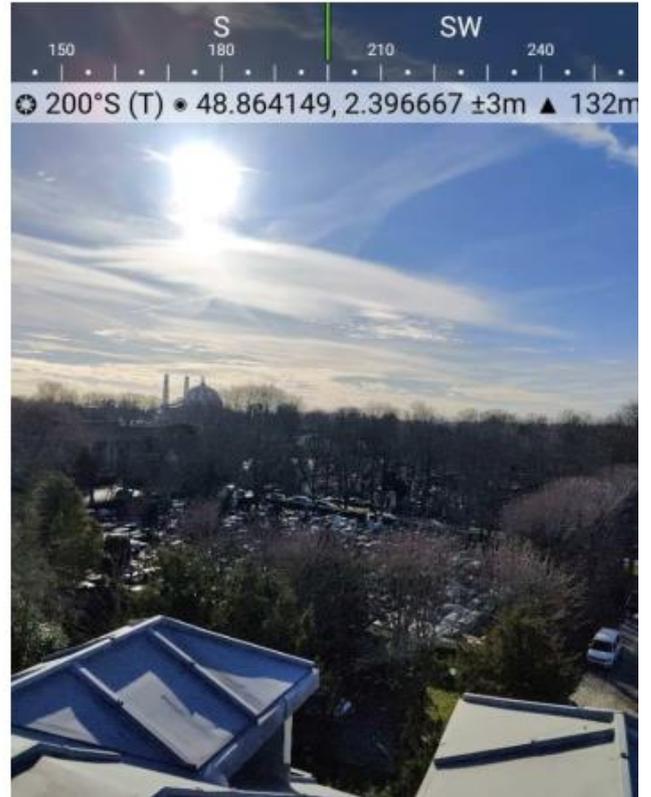


Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 40° :



Secteur 1 Azimut 200° :



Secteur 2 Azimut 290° :

